

» A lire demain

COMMUGNY Le conseiller d'Etat Philippe Leuba viendra dire aux syndicats du district de Nyon à quel point il est urgent d'accueillir dans la région des requérants d'asile.

INFOS EXPRESS

Budget rougeoyant

MONT-SUR-ROLLE Le Conseil communal a adopté, non sans douleur, un budget 2009 qui prévoit pour la première année un solde négatif, soit un excédent de charges de 143 000 francs pour un total de recettes de 11,2 millions de francs. Ce plongeon dans les chiffres rouges résulte surtout du montant assigné à la facture sociale et à la péréquation, qui se monte à 4,46 millions. **A. MN**

126 points qui rapportent gros

BUCHILLON L'an prochain, les habitants de Buchillon paieront deux fois plus d'impôts communaux, puisque cet automne, ils ont accepté d'augmenter de 63% à 126% leur taux d'imposition 2009. Du coup, ils seront une des rares communes à présenter un bénéfice au budget 2009, qui a été voté mardi soir par le Conseil communal. Sur un total de charges d'un peu plus de 5 millions, l'excédent des recettes se monte à près de 116 000 francs. **L. AUR**

Une nouvelle crèche qui fait déménager

CRANS Lundi, le Conseil communal de Crans-près-Céligny a décidé d'aménager une nouvelle crèche - pour environ 20 enfants - dans les locaux actuels de l'administration communale, qui devra éménager au centre du village, dans l'ancienne école. Cela entraînera aussi le déplacement de la bibliothèque, qui sera agrandie, dans l'ancien local du feu. Ces réaménagements sont évalués à 1,73 million de francs. **Y. M.**

Les pisteurs forcés de sprinter en zigzag avant l'ouverture



DAMAGE Jean-Simon Vandelle passe beaucoup de temps à corriger la piste au sommet, le vent ayant provoqué des congères. **MASSIF DE LA DÔLE, LE 9 DÉCEMBRE 2008**

LA DÔLE

Entre cailloux, bosses et routes, les pisteurs du massif doivent habilement jongler avec les obstacles afin de proposer, dès samedi, un domaine nickel aux premiers skieurs.

GILLES BIÉLER TEXTE
FLORIAN CELLA PHOTOS

«Vous pourrez avoir le meilleur d'ailleurs du monde, s'il vient ici sans connaître le massif, il cassera tout!» Aux commandes de son rattrac, Jean-Simon Vandelle tutoie la Dôle depuis 1982. Pas un arbre, pas un creux ne lui est inconnu. Heureusement, car, assure-t-il, «ici, les conditions sont extrêmes». Ce, malgré un sommet des pistes culminant à 1678 mètres «seulement».

Pas question sur le massif, en effet, de passer son été à ramasser les innombrables cailloux parsemant les pistes. Et encore moins de niveler ces dernières, même en douceur. «Ça nous faciliterait la tâche, mais les organisations écologistes ne

veulent même pas en entendre parler... regrette le responsable technique Joël Cretin. Pourtant, les interventions nécessaires ne seraient pas lourdes. Il ne s'agit pas de dérouler des boulevards, juste d'éviter de passer des jours à aménager les passages de routes ou d'abîmer notre matériel.» Ainsi, le pisteur en chef montre à l'entrée d'un hangar une chenille de rattrac déroulée. «Un caillou l'a endommagée lundi. On doit la réparer et, pour le coup, on perd pour plusieurs jours un engin indispensable...»

Au bas du téléski, deux employés s'improvisent ébénis-



Joël Cretin, responsable technique de Télé-Dôle.

tes et donnent les derniers coups de ponceuse aux aménagements de la nouvelle caisse. «Le Portacabin n'est arrivé que la semaine dernière, explique Grégory Chevassus. Il a donc fallu que je crée rapidement des bureaux pour l'intérieur et un avant-toit!»

Pisteurs et plus encore

Car le métier de pisteur est loin de se limiter à tendre la perche aux skieurs. L'entretien du téléski demande ainsi un mois de travail à trois personnes durant l'été et le fait qu'il soit en zone humide cause quelques misères au personnel. «Il arrive que le câble soit violet à cause de la couche de glace qui l'entoure!» explique Joël Cretin. Il faut alors frapper chaque centimètre de la ligne afin de briser la glace. Quant au vent, rarement absent des crêtes de la Dôle, il souffle la neige fraîche du haut des pistes. «Tenez, raconte Jean-Simon Vandelle, c'était tout bon hier et là, je dois remonter toute la neige!» Reste que tous ont une certitude: les pistes seront fin prêtes samedi matin. ■



Entre ciel et terre, Joël Cretin brave le vent pour briser la glace souvent présente sur les pylônes du téléski et sur le câble. En été, la révision de l'installation occupe trois personnes durant plus d'un mois.



Grégory Chevassus et Roman Caminada mettent la dernière touche à l'aménagement des caisses. De trois à l'année, le personnel de Télé-Dôle passe à une dizaine avant-saison et quarante, une fois les pistes ouvertes.



A l'atelier, Didier Colin s'attelle à la réparation d'une chenille endommagée par un caillou. «Si près de l'ouverture de la station, immobiliser ainsi un rattrac est assez problématique», avoue Joël Cretin.

Le Conseil refuse le projet de rénovation du Battoir

BASSINS

Toujours miné par les querelles personnelles, l'organe délibérant a refusé mardi soir le projet de réaménagement du Battoir. La Municipalité voulait y aménager entre autres deux classes et une salle de rythmique.

Quand le chat n'est pas là, les souris dansent. Calmes et posés en présence du préfet Jean-Pierre Deriaz le mois dernier, les débats du Conseil communal ont retrouvé toute leur morgue, en son absence, mardi soir. «Ces attaques incessantes, cette suspicion continue commence à sérieusement m'énerver. Que quelques-uns au Conseil pèsent autant sur la qualité des débats n'est plus acceptable», s'est ainsi emportée une conseillère en fin de séance. Il faut dire que cette dernière avait été pour le

moins agitée, plombée par une hostilité tenace entre un membre de l'assemblée et la Municipalité et une succession de votes aux bulletins secrets. Au final, l'organe délibérant a tout de même accepté tous les crédits de moins de 15 000 francs présentés (achat de mazout, facture TVA...), ainsi que l'acquisition de la chaudière de la piscine.

Quant au gros morceau, le crédit d'étude pour la rénovation du Battoir, il a été refusé. L'exécutif voulait en effet faire de ce bâtiment, situé face à l'école, le centre culturel et scolaire du village en y aménageant deux classes, une salle polyvalente (rythmique, spectacles et conférences) et une unité d'accueil de la petite enfance. «Il nous faut de toute façon ces classes pour 2010, prévient le syndic Didier Lohri. Nous reviendrons donc au printemps avec un projet plus modeste, en abandonnant notamment la salle polyvalente.» **G. B.**

Deux cents places de parc passent à la trappe en douceur

MORGES

L'abandon du projet de parking aux Charpentiers-Nord laisse les commerçants de marbre. Les promoteurs des places de parc sous les quais sont, quant à eux, très contents.

La Municipalité de Morges l'avait utilisé comme un argument massue: la suppression des places de parc en surface devait être bientôt compensée par la construction d'une extension côté nord de l'actuel parking des Charpentiers. Par rapport aux deux autres projets de stationnement en sous-sol envisagés à Morges, soit sous les quais et sous la place des Sports, celui des Charpentiers-bis semblait mûr.

Mais c'était compter sans l'Etat qui a opposé son veto (24 heures du 28 novembre), notamment parce que le projet est trop proche des transports publics, qu'il s'agit désormais de



Jean-Luc Planchamp, président des commerçants de Morges.

favoriser au nom du développement durable. On aurait pu penser que les commerçants et les autorités allaient se désoler de la nouvelle donne. Or, il n'en est rien.

Mardi soir, le comité de la Coordination des commerçants a commenté la décision: «Nous avons toujours privilégié le parking sous le quai, rapporte le président Jean-Luc Planchamp. L'abandon des Charpentiers-Nord ne nous déçoit pas puisqu'il reste deux projets.»

Celui qui a sabré le champagne, c'est Claude Fehlmann, l'architecte qui a dessiné le parking sous les quais: «Cette décision va favoriser notre projet!»

Mais on n'en est pas encore là. Le groupe d'accompagnement de la Municipalité qui mène une étude sur la politique de stationnement à Morges doit rendre sa copie au printemps. La syndique Nuria Gorrite ne peut préjuger pour l'heure des résultats de ce processus. Elle juge simplement que le fait de revoir les ambitions à la baisse sur le nombre de places risque de «favoriser une autorisation du canton.»

Des investisseurs se sont déjà annoncés pour le parking sous les quais et d'autres sortiront probablement du bois pour celui de la place des Sports, soutenu par les radicaux. L'essentiel sera que tous les acteurs morgiens parviennent à se mettre d'accord sur une solution commune. **L. BS**

En terminer avec les verrues

MONT-SUR-ROLLE

Les élus veulent mettre de l'ordre dans la qualité du bâti.

Le coup de gueule d'Henri Bercher sur les balafres architecturales qui défigurent le village a trouvé des échos, mardi, au Conseil communal. Le syndic Hubert Monnard a lui-même avoué son envie de «prendre quelques architectes par les pieds»! En la matière, 2009 sera une année cruciale, puisqu'un nouveau règlement des constructions sera soumis au Conseil. Eu égard à la volonté de l'Etat de protéger les hameaux et de sauvegarder la lisibilité du paysage, on peut s'attendre à des dispositions restrictives au cœur du village. Pour le reste, il est difficile de traduire en termes juridiques des données purement subjectives sur l'esthétique.

Entre pastiche de l'ancien et cocktail disparate, il s'agira de déterminer l'identité architecturale du village viticole. **A. MN**